



Délais interminables pour l'indemnisation des stagiaires

Par **alexisc**, le **25/06/2010** à **11:46**

Bonjour,

Je suis stagiaire dans un laboratoire de recherche faisant partie d'une université et le laboratoire n'a toujours pas versé d'indemnité de stage.

Hors le stage a commencé en janvier et est sujet à la loi sur l'indemnisation des stagiaire puisqu'il se terminera en juillet.

La convention de stage stipule que cette indemnité est de 417.09€ mensuelle.

D'autre part le texte de loi suivant nous dit qu'il y a bien lieu d'indemniser les stagiaires, et que cette indemnisation doit être mensuelle même pour un organisme publique.

[Lien vers ce texte](#) (en effet, au cours de ce stage tous types de discours ont été tenus, certains affirmant qu'il n'était pas obligatoire de nous indemniser)

Au jour d'aujourd'hui, le directeur du laboratoire blâme la "lenteur administrative" et dit qu'il ne peut nous aider pour ce problème.

Que puis-je faire pour améliorer la situation ? la fin du stage va toucher à sa fin et nous n'avons toujours rien reçu. Etant étudiant j'ai vraiment besoin de cet argent.

D'avance un grand merci à vous.